

CHAPITRE XVI.—IMMOBILISATIONS ET CONSTRUCTION

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. IMMOBILISATIONS À L'ÉGARD DE LA CONSTRUCTION DES MACHINES ET DE L'É- QUIPEMENT.....	709	Sous-section 2. Contrats et permis de bâtir	724
SECTION 2. INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION..	717	Sous-section 3. Construction d'habitations	728
Sous-section 1. Valeur des travaux de cons- truction.....	717	Sous-section 4. Aide de l'État à l'habitation	730

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le présent chapitre fournit des données sur les immobilisations effectuées dans tous les secteurs de l'économie à l'égard de la construction, des machines et de l'équipement ainsi que d'autres statistiques sommaires qu'on a pu obtenir sur l'industrie du bâtiment. La section 1 décrit l'objet des immobilisations et énumère les montants dépensés dans chacun des divers secteurs industriels ou économiques*. La section 2 réunit un certain nombre de sommaires relatifs à la construction: valeur des travaux effectués par genre de construction, valeur des matériaux utilisés, salaires payés et nombre d'ouvriers; contrats adjugés et permis de bâtir délivrés; construction domiciliaire; et aide de l'État à la construction domiciliaire.

Section 1.—Immobilisations à l'égard de la construction, des machines et de l'équipement

En tout temps, l'un des grands ressorts de l'activité économique d'un pays est le volume des investissements fait par les entreprises commerciales et les gouvernements. L'expérience a montré que pour l'ensemble du pays des changements radicaux peuvent avoir lieu d'une année à l'autre dans le volume des placements et c'est pour cela que les immobilisations exercent une très profonde influence sur le niveau de l'emploi et du revenu d'un pays.

Les immobilisations sont les dépenses effectuées pour remplacer, moderniser ou accroître l'actif tangible du pays qui comprend les usines, les mines, les magasins, les théâtres, les hôpitaux, les chemins de fer, les lignes téléphoniques et les centrales d'énergie, ainsi que la machine et l'équipement utilisés pour permettre aux ouvriers de mieux produire une quantité croissante de marchandises et de services. Cet actif comprend aussi les biens tangibles que possède le gouvernement, tels les routes, les canaux, les édifices administratifs, et toutes les habitations louées ou habitées par leurs propriétaires. Il comprend aussi les ouvrages intéressant la défense, mais non pas les autres dépenses affectées à la défense. Ne sont pas comprises non plus dans les immobilisations les sommes consacrées au stockage et à l'achat de terrains.

Les capitaux fixes contribuent à assurer des marchandises et des services durant une période d'années; certains actifs, comme les moteurs, peuvent n'avoir qu'une durée utile très courte, tandis que d'autres, comme les bâtiments ou les installations d'énergie, peuvent donner un rendement utile durant un demi-siècle ou plus. Afin de créer ces biens, il faut

* On trouvera de plus amples détails dans le Rapport annuel du ministère du Commerce, *Placements privés et publics au Canada*.